



CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités

publié le 25/06/2008 - mis à jour le 27/01/2017

CAP MAINTENANCE des BATIMENTS de COLLECTIVITES

Domaine d'intervention
L'agent de maintenance en bâtiments de collectivité intervient pour :
- Une surveillance et un entretien réguliers (identifier, contrôler),
- Prévoir et entretenir (planning d'intervention et fiches d'entretien préventif),
- Contribuer à la sécurité des biens et des personnes.

Activités professionnelles
Dans les domaines de l'éclairage, de la plomberie, de la climatisation, des portes et fenêtres, du mobilier, l'agent de maintenance est appelé à :
- Effectuer la maintenance de 1er niveau,
- Préparer les travaux à l'aide des documents adaptés,
- Recenser les équipements et installations réglementés,
- Prendre connaissance des consignes d'hygiène et de sécurité afin d'assurer le confort et la sécurité des occupants,
- Diagnostiquer une défaillance de fonctionnement,
- Remettre en état, vérifier et rendre compte.

Durée de la formation
- 2 ans en sortie de 3ème (3ème préparatoire à la voie professionnelle, 3ème générale, 3ème SEGPA, 3ème EREA).

La Pose de Revêtements
ET APRES ?
En fonction de son niveau en enseignement général et/ou en enseignement technique, le titulaire du CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités peut éventuellement :
- Approfondir ses compétences avec différents CAP : CAP carreleur, CAP maçon...
- Suivre une formation complémentaire du type Plaquiste,
- Intégrer un Bac Professionnel (en 2nde ou en 1ère dite "Passerelle").

LA MAINTENANCE
BON A SAVOIR
- Une Période de Formation en Milieu Professionnel de 12 semaines sur les 2 années est obligatoire dans des entreprises de la spécialité.
- La formation au SST est enseignée pendant le cycle.
- Une formation à l'habilitation électrique BS sera proposée dans le cycle.

<http://etab.ac-poitiers.fr/lp-ruffec>

LYCÉE PROFESSIONNEL LOUISE MICHEL - 16700 RUFFEC

Télécharger la plaquette de présentation de la section :

cap_mbc_2017 (PDF de 3 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.